



Épreuves de Sélection Canadiennes 2018

Règlements du tournoi

(Ratifiés par la Fédération Canadienne des Dix Quilles)

Les épreuves de sélection de l'équipe canadienne ont des divisions distinctes pour les hommes adultes, les femmes adultes, les jeunes femmes, les jeunes hommes, les hommes et femmes aînés (sénior). Pour les aînés (sénior), femmes et hommes : ce sont des qualifications pour le PABCON à tous les années paires et pour les Championnats du Monde lors des années impaires). Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront attribuées dans chaque division.

FORMAT DU TOURNOI

1. Les Épreuves de Sélection Canadiennes sont un tournoi annuel dans lequel les participants tentent de se classer dans l'Équipe du Canada dans les divisions ci-hauts mentionnées. Le tournoi comprend six blocs de parties réalisés en 3 journées (jours 1, 2 et 3).
2. À la fin de la 3^e journée, le nombre de compétiteurs sera réduit aux 18 meilleurs hommes et aux 12 meilleurs femmes, selon le nombre total de quilles abattues de leurs 18 parties. Dans l'éventualité d'une égalité à la fin de la troisième journée, le règlement #13 s'appliquera.
3. Les hommes et les femmes seront regroupés en équipes distinctes ; les allées seront huilées entre les séquences de jeu.
4. Jusqu'à différents patrons de huilage du bowling mondial seront utilisés et dans l'ordre déterminé par le comité de la haute performance. Les patrons de huilage seront divulgués dans la journée précédente et ils seront utilisés lors de la séance de pratique officielle.
5. Lors de la première journée, un tirage au sort aléatoire des allées aura lieu et à chaque journée suivante ce sera un prolongement ou aléatoire. La ronde de position aura lieu à la 6^e partie du jour 3 avant la réduction du nombre de joueurs et à la 6^e partie du jour 4 avant la réduction pour les éliminatoires.
6. À la conclusion des 6 parties du jour 4, les trois meilleurs HOMMES et les 3 meilleures FEMMES évolueront vers les finales par élimination, selon le nombre total de quilles abattues dans les 6 parties jouées le jour 4 et le nombre total de quilles obtenues des jours 1, 2, et 3. Dans l'éventualité d'une égalité pour les positions par élimination, le règlement # 13 s'applique.
7. Les finales par élimination comporteront des matchs de demi-finales et de finales par élimination. Le match de demi-finale comportera une partie entre les joueurs des 3^e et 2^e positions. Le gagnant de la demi-finale rencontrera ensuite le détenteur de la 1^{ère} position en finale. Durant la finale par élimination, le gagnant de la demi-finale doit vaincre le détenteur de la 1^{ère} position à deux reprises afin de remporter les championnats. Dans l'éventualité d'une égalité à la suite d'un match, le règlement #13 s'appliquera. La tête de série déterminera l'allée de départ des matchs de la demi-finale et de la finale.
8. Précédant les finales par élimination, les allées seront huilées en utilisant les trois patrons de huilage. La tête de série déterminera le patron de huilage qui sera utilisé durant les matchs éliminatoires.

RÈGLES D'ADMISSIBILITÉ

9. Les Épreuves de Sélection Canadiennes sont accessibles à tous les participants inscrits en règle avec la FCDQ qui sont des citoyens canadiens ayant la possibilité d'obtenir un passeport canadien au plus tard pour le 31 janvier de l'année courante de ce tournoi.
10. Les membres de l'équipe junior du Canada doivent avoir 13 ans et moins de 21 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours de ce tournoi.
11. Les compétiteurs se qualifiant pour l'équipe des adultes du Canada doivent avoir 15 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours de ce tournoi.
12. Les hommes et les femmes aînés (sénior) doivent être âgés d'au moins 50 ans lors de l'année du PABCON ou de l'évènement mondial.
13. Dans l'éventualité d'un bris d'égalité pour toute position de classement dans toutes les divisions, une partie éliminatoire déterminera le gagnant. Cette partie éliminatoire aura lieu immédiatement à la suite d'une égalité. Si une égalité existe toujours après cette partie éliminatoire, le jeu de trois carreaux consécutifs aura lieu jusqu'à ce qu'un gagnant soit déterminé.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

14. Un comportement perturbateur des athlètes ne sera aucunement toléré. Un comportement perturbateur se décrit comme étant tout élément tel que qu'un langage vulgaire, des gestes grossiers, le frappement de l'équipement et des appareils, etc. Le directeur du tournoi rendra une décision finale sur qu'est-ce qui constitue un comportement perturbateur. Les athlètes auront un avertissement pour la première infraction et pourrait être disqualifiés du tournoi si ce comportement perdure.

Un officiel du tournoi émettra un avertissement à toute personne n'observant pas ce règlement, comme suit :

- (a) Une carte blanche pour la première infraction (aucune pénalité).
- (b) Une carte jaune pour une deuxième infraction (aucune pénalité).
- (c) Une carte rouge pour la troisième et toute infraction subséquente dans un bloc de parties et la pénalité sera un pointage de zéro (0) pour le carreau.

15. Un code vestimentaire sera en vigueur pour les épreuves de sélection canadiennes. Les hommes peuvent porter des pantalons habillés. Les femmes quant à elles pourront porter des pantalons habillés, des culottes courtes habillées, des culottes courtes ou des pantacourts. Les T-shirts ne sont pas permis. Les pantalons de jogging et les pantalons de course sont prohibés. Les chemises portant le nom de l'athlète sont les bienvenues mais ne sont pas obligatoires. Les chapeaux sont prohibés durant la compétition pour les compétiteurs.
16. Les joueurs devront être prêts à jouer lorsque c'est à leur tour de jouer et ne retarderont aucunement leur départ sur leur approche ou le lancer de leur boule lorsque les deux allées adjacentes à droite et à gauche sont libres. Les compétiteurs doivent respecter ce règlement de courtoisie des deux allées adjacentes en tout temps.
17. L'utilisation d'écouteurs n'est permise qu'en dehors du jeu sur l'allée durant la compétition.
18. Des joueurs compensateurs (pacers) peuvent être utilisés selon la discrétion du gérant du tournoi. Un 'pacer' peut être un compétiteur qui fut éliminé de la compétition.
19. Il n'y aura pas d'inspection sur place des boules de quilles. sur place; toutefois, tous les participants doivent soumettre leurs formulaires d'inscription de boules au gérant du tournoi lors la séance officielle de pratique ou avant le début de la première séance de jeu. Avant le début de chaque séance de jeu, le gérant du tournoi ou une personne désignée fera une vérification aléatoire de l'équipement de quilles. L'inspection comprendra une inspection visuelle du numéro de série sur la boule de quilles selon les coordonnées inscrites sur le formulaire d'inscription des boules.

Les compétiteurs peuvent enregistrer un maximum de huit boules de quilles. Les compétiteurs ne peuvent amener de l'équipement de quilles non enregistrés à l'intérieur des centres de quilles. Tout quilleur possédant de l'équipement de quilles non enregistré sera disqualifié.

Un compétiteur peut remplacer une boule endommagée s'il est déterminé que ce dommage affectera la performance de l'équipement et seulement un perceur certifié de boules de quilles peut le déterminer. On doit en avvertir le directeur du tournoi le plutôt possible. Son remplacement (nouvelle boule) doit être enregistré. Uniquement les boules de quilles se retrouvant sur la liste des boules de quilles approuvées par 'World Bowling' peuvent être utilisées pour cette compétition. Cette liste est publiée sur le site 'World Bowling' (www.worldtenpinbowling.com).

Si une infraction à ce règlement est déclarée durant l'inspection, les boules de quilles incriminées seront retirées pour le reste des championnats et le compétiteur perdra le pointage remporté durant ces carreaux lors de l'utilisation de cet équipement non-enregistré.

20. L'altération de la surface de toute boule de quilles avec l'utilisation à la main de matières abrasives durant n'importe quelle séquence entre les parties est permise, à condition qu'il n'y ait aucun délai de jeu. L'altération de la surface d'un équipement de quilles est prohibée durant une partie. Si une boule de quilles est altérée durant une partie et que le compétiteur utilise celle-ci, il perdra le pointage (nombre de quilles abattues) remporté dans les carreaux joués.
21. Les athlètes ne peuvent consommer ou apporter des breuvages alcoolisés dans l'aire de jeu. Cela comprend également toute pause, telle qu'une ronde de position. Les spectateurs peuvent consommer des breuvages alcoolisés pourvu qu'ils ne se trouvent pas dans l'aire de jeu de quilles.

22. FRAIS D'INSCRIPTION: \$325.00 (Frais de jeu et dépenses)

23. La directrice exécutive de la FCDQ acheminera, dès leur réception, les noms et adresses des personnes inscrites ayant payé leurs frais au gérant du tournoi. Tous les quilleurs seront inscrits dans leurs divisions respectives « adulte (homme), adulte (femme), jeune homme, jeune femme, aînés ou séniors (femmes et hommes).
24. Un remboursement sera considéré, uniquement dans une situation d'urgence et si un compétiteur ne peut participer aux épreuves de sélection. Tous les avis à cet effet doivent parvenir au directeur exécutif de la FCDQ et une copie doit être acheminée au gérant (directeur) du tournoi.
25. Les inscriptions se termineront deux semaines avant le début du tournoi. Les inscriptions postées doivent parvenir au siège national de la FCDQ d'ici la date limite de deux semaines avant le début du tournoi. Il est donc de la responsabilité des athlètes de s'assurer que leurs inscriptions soient rendues au siège national de la FCDQ avant cette date limite. Cette date limite de réception est donc le 4 mai 2018. **Toute inscription reçue après le 4 mai, sera acceptée jusqu'à 72 heures précédant la première séance de jeu du tournoi ; toutefois, elle sera assujettie à la disponibilité des allées et les frais d'inscription seront de 375\$.**
26. Le financement des événements pour l'Équipe du Canada nous parvient de Sport Canada et de levées de fonds. La Fédération Canadienne des Dix Quilles fera de son mieux pour assurer la disponibilité de financement, mais ne peut être tenue responsable d'une coupure de financement de Sport Canada.
27. **L'Équipe du Canada des adultes comportera huit hommes et huit femmes (après sélection, voir règlement #28). L'Équipe du Canada des jeunes (junior) sera composée de 4 jeunes hommes et de 4 jeunes femmes. L'équipe des aînés (séniors) comprendra 4 aînés et 4 aînées.**
28. **PROCESSUS DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE DU CANADA**

L'équipe canadienne des adultes sera composée de huit hommes et de huit femmes. Après avoir complété les 24 parties des épreuves de sélection canadiennes, les six meilleurs hommes et les six meilleures femmes se qualifieront automatiquement pour l'Équipe du Canada. Le comité de sélection nationale procédera à la sélection de deux hommes et de deux femmes par un processus de demande afin de compléter l'équipe et cette sélection sera divulguée au plus tard le 1er octobre de l'année en cours du tournoi.

Lors des années paires de compétition, une procédure de demande aura lieu pour la division Super Sénior, pour les championnats PABCON.

L'Équipe Junior du Canada sera composée de 4 jeunes hommes et de 4 jeunes filles.

Les règlements des Quilles du Monde (World Bowling) auront préséances sur tous les règlements cités dans ces règlements.